

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 28 mars 2024  
Date d'affichage 28 mars 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20240412-CM2404-DEL27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

***Nombre de conseillers***

en exercice 29  
présents 19 + 10 procurations  
votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le DIX AVRIL** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

Mme Cécile KNITTEL,	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
Mme Sylvie SEQUEIRA,	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Gaëtan THOMAS	(Pouvoir donné à Françoise PELLODI)
Mme Bénédicte MARCHAIS,	(Pouvoir donné à M Gérard GUESNE)
M. Nicolas CHABLE,	(Pouvoir donné à M. Carl GUILLEMIN)
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN,	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à Audrey MAMONTEIL)
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à M. Delphine LETESSIER)
M. Emmanuel VIGNERON,	(Pouvoir donné à M. Eric PAPILLON)
M. Lionel COUTEMANCHE,	(Pouvoir donné à M. Emmanuel BOIS)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Edith ALIX a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

# DEMANDE D'AVIS SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS DE LA FERTE-BERNARD RELATIF AUX CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Maire,

**Considérant** que par courrier reçu le 29 mars 2024, l'État sollicite l'avis de la ville de La Ferté-Bernard et de la Communauté de Communes sur le projet d'arrêté préfectoral portant exception à l'interdiction d'installations de production d'énergie solaire en zones réglementaires du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de La Ferté-Bernard.

**Considérant** que la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) vise en effet à faciliter le développement des installations de production d'énergies renouvelables sur le territoire national, en levant certains obstacles pouvant se présenter.

**Considérant** qu'en particulier, l'article 47 de la loi citée autorise la mise en place d'exceptions aux interdictions d'installation de telles équipements en zones inondables, dès lors qu'il n'en résulte pas une aggravation des risques.

**Considérant** que cette exception, si elle est validée, permettra notamment l'installation d'une centrale photovoltaïque en ombrière sur le futur parking du centre aquatique (100 places), situé en zone inondable d'aléa moyen.

**Considérant** que le conseil communautaire du 13 décembre 2023 a émis un avis favorable sur le projet d'arrêté préfectoral portant exception à l'interdiction d'installations de production d'énergie solaire en zones réglementaires du PPRI de l'Huisne (18 communes), sous réserve de la prise en compte des restrictions suivantes :

- Les projets de centrales photovoltaïques concernés par l'arrêté seront situés en zone d'aléa faible ou moyen, pas en zone d'aléa fort.
- Les projets seront situés uniquement en zone urbaine, pas en zone naturelle ni agricole.

Après en avoir délibéré,

- **Emet** un avis favorable sur le projet d'arrêté préfectoral portant exception à l'interdiction d'installations de production d'énergie solaire en zones réglementaires du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de La Ferté-Bernard.

A l'unanimité de membres votants :

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance

Edith ALIX

Pour Copie conforme

Le Maire,  
Didier REVEAU